

# LE PLAN COMPTABLE ASSOCIATIF

## LES SPÉCIFICITÉS APPLICABLES AUX ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

La maîtrise des spécificités comptables propres aux établissements du secteur sanitaire est indispensable tant pour présenter les comptes conformément aux obligations légales que pour répondre aux obligations de remontée de l'information aux financeurs.

Cette formation vise à permettre aux participants de réaliser la comptabilité conformément à la réglementation spécifique.

### OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base sur le plan comptable associatif et le dispositif budgétaire applicable aux établissements sanitaires
- Maîtriser les mécanismes comptables et budgétaires propres au secteur sanitaire

### CONTENU

#### Les spécificités comptables

Détermination et affectation du résultat : gestion conventionnée et gestion propre, formation et affectation du résultat  
Subventions : conditions suspensives et conditions résolutoires, subventions d'investissement et d'exploitation  
Fonds dédiés  
Provisions : provisions réglementées, provisions pour risques et charges  
Compte de liaison : traitement comptable, classement dans le bilan financier, gestion de trésorerie  
Produit de tarification  
Documents de synthèse : comptes administratifs et comptes annuels, compte de résultats, bilan comptable, bilan financier, plan pluriannuel d'investissement

#### Les spécificités budgétaires

L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD)  
La nomenclature comptable et budgétaire  
La procédure budgétaire



17 novembre 2015



Paris

€ 316 €  
par personne

1 jour



01 53 98 95 03



formation@feharp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

### PUBLICS

- Comptables et aides-comptables dont ceux venant d'intégrer le secteur sanitaire
- Contrôleurs de gestion
- Responsables administratifs et financiers

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

#### Pédagogie interactive alternant :

- exposés et apports théoriques et méthodologiques
- exercices et études de cas
- échanges

### INTERVENANT

- Expert-comptable spécialisé dans le secteur sanitaire